

## « Définir ensemble le futur du secteur des agroéquipements »

Séance du 27 novembre 2014 du Conseil d'Administration de l'IRSTEA

### Contribution des élus du personnel de l'Irstea au débat :

#### Le Président de l'IRSTEA diagnostique la nécessité de maintenir l'unité TSAN

*(Technologies pour la sécurité et les performances des agroéquipements)*

Dans le document « *synthèse de la mission agroéquipements* » présenté ce jour à l'information du conseil, le Président indique en conclusion de la partie « faiblesses » : « *Enfin, le désengagement des EPST et des instituts techniques agricoles sur le sujet ainsi que la diminution des ressources humaines en conseil en machinisme, notamment dans les Chambres d'agriculture, se traduisent par des lacunes scientifiques et techniques sur certains domaines de l'agroéquipement et mettent en péril le continuum recherche-développement-transfert industriel nécessaire au développement de l'innovation.* ».

Dans la partie « opportunités », la **sécuri-conception** est citée comme l'une des perspectives d'évolution et questions de recherche. A l'Irstea, la thématique de la **sécuri-conception, et de l'évaluation de la sécurité mécanique des agro-équipements**, est portée exclusivement par l'Unité de Recherche *Technologies pour la sécurité et les performances des agroéquipements* (UR TSAN).

Et pourtant, **l'établissement veut fermer cette unité**. Ce jour-même, l'actuel Directeur de l'Unité de Recherche *Technologies et systèmes d'information pour les agrosystèmes* de Clermont-Ferrand (UR TSCF), UR qui doit absorber administrativement TSAN en janvier selon les projets de la direction soumis aux instances, est en visite pour rencontrer les personnels à Antony.

A la vue des arguments avancés par la direction à ce sujet, les représentants élus du personnel, lors du Comité Technique Spécial d'Antony et lors du Comité Technique Spécial de Clermont-Ferrand ont donné un **avis unanimement négatif sur le projet présenté par la direction**. Lors du Conseil de Département Ecotechnologies du 17 septembre, les représentants du personnel ont également condamné unanimement le projet de la direction à travers une motion.

La direction a malgré tout passé outre ces avis unanimes des représentants du personnel et maintenu son projet en l'état y compris sur la date de fermeture de l'UR TSAN au 1<sup>er</sup> janvier 2015, alors qu'elle convient elle-même qu'il faut encore 2 ans de réflexion et de concertation complémentaire pour définir le projet d'évolution de l'activité du plateau technique et qu'il apparaît que la réflexion concernant l'activité de recherche relocalisée à TSCF n'est pas aboutie non plus.

Bien sûr, la fermeture administrative de l'UR TSAN est de nature à porter préjudice à la situation personnelle et à l'activité professionnelle des agents : ils seraient mis dans une situation dite de « gestion déléguée » depuis Clermont qui n'a d'existence dans aucun texte d'organisation de l'Etablissement et qui, à l'épreuve des faits, s'est révélée kafkaïenne pour les agents concernés. Les motions et les comptes rendus des Comités Techniques Spéciaux comportent aussi des **argumentaires sur l'organisation scientifique et technique**. Le personnel de TSAN également a écrit, collectivement, plusieurs lettres au PDG, avec des analyses sur le rapport Hugo et une critique vive du projet de décision.

**La faiblesse de stratégie scientifique et d'activités dans ce dossier est évidente, et cela s'est manifesté par une abstention massive des membres du Conseil Scientifique et Technique externes à l'Irstea**. Le vote n'a donné un avis « favorable » que de justesse : **6 voix pour, 5 voix contre et 7 abstentions**.

*Les agents des deux équipes (RCM<sup>1</sup> et PRT PSA2<sup>2</sup>) de TSAN étaient prêts à "jouer le jeu" de la réflexion et de l'évolution. Mais ils se sont vu imposer une solution inacceptable au cours de l'été avec une application brutale au 1<sup>er</sup> janvier 2015, que la direction a absolument refusé d'infléchir. Il apparaît beaucoup plus simple de conserver l'unité administrative TSAN sur deux ans au moins, la meilleure cohérence étant assurée en s'alignant sur la durée d'un référentiel pluriannuel d'objectifs qui programme les activités de recherche sur 4 ans.*

<sup>1</sup> RCM = Risques et Conception Mécanique (pôle de recherche)

<sup>2</sup> PRT PSA2 = Plateau de Recherche Technologique « Performances et Sécurité des Automoteurs Agricoles »

Pour information, au groupement d'Antony, la signature de la **pétition contre la fermeture de TSAN** au premier janvier a recueilli une participation massive de **72% du personnel du centre** !

Aujourd'hui, la direction de l'Irstea présente pour information au conseil un document de synthèse sur la mission agro-équipements, qui ne fait pas apparaître clairement de propositions d'engagement de politiques et de moyens publics, mais qui propose des axes de travail. Mais par ailleurs, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, et sans débat au CA, la direction de l'Irstea affaiblit la capacité de contribution de l'Institut aux politiques publiques d'innovation et de sécurité sur les agro-équipements en affaiblissant les équipes de TSAN sans qu'aucun projet alternatif ne soit à ce jour construit, tant au niveau recherche qu'au niveau « plateau de recherche technologique ».

Les représentants du personnel au CA partagent et soutiennent les positions exprimées par les personnels concernés et leurs représentants dans les instances consultatives de l'Etablissement.

Ils ne demandent pas aux membres extérieurs du Conseil d'Administration d'aller jusque là, mais de se prononcer en faveur d'un moratoire sur la fermeture de l'unité TSAN au 1<sup>er</sup> janvier 2015, afin de permettre la poursuite du dialogue, en interne et avec les partenaires extérieurs, dans de meilleures conditions que celles créées par la fermeture brutale de l'UR TSAN au mépris des personnels et de l'avis de leurs représentants dans les instances consultatives.

Pour information, en annexe : motion des représentants du personnel au CST du 16 octobre

## Motion des représentants du personnel, membres du CST d'Irstea, séance du 16/10/2014

L'avis du rapporteur Yves Gaudemer ne tient pas compte des propositions constructives et du ressenti des agents de TSAN, toutes activités scientifiques et techniques confondues. Il ne prend en considération que le projet de décision et le rapport d'Emmanuel Hugo.

En tant que représentants du personnel, nous souhaiterions savoir si l'avis des représentants syndicaux du personnel, dans les Comités Techniques Spéciaux d'Antony et de Clermont-Ferrand, et au Conseil de Département Ecotechnologies, a été communiqué à la présidente et aux vice-présidents du CST. Pour la bonne information du conseil, nous vous communiquons cet avis, sur la fermeture administrative de TSAN au 1er janvier 2015. Il est, à Antony comme à Clermont-Ferrand, unanimement, négatif.

Bien sûr, la fermeture administrative de l'unité de recherche (UR) TSAN est de nature à porter préjudice à la situation personnelle et à l'activité professionnelle des agents. Toutefois, les motions et les comptes rendus des Comités Techniques Spéciaux comportent aussi des argumentaires sur l'organisation scientifique qui devraient être portés à la connaissance du conseil et notamment des tutelles dont une position est attendue. Le personnel de TSAN a également écrit, collectivement, plusieurs lettres au PDG, avec des analyses sur le rapport Hugo et une critique vive du projet de décision, projet qui semble plus motivé par des choix organisationnels et budgétaires que par une réflexion scientifique et technique poussée :

- Les liens entre les activités de l'équipe de recherche RCM et le PRT PSA<sup>2</sup> sont plus forts que tels que décrits dans le rapport d'E Hugo : projets et recherches impliquant métrologie et/ou réalisation de démonstrateurs/prototypes, recherches pour envisager des essais virtuels.
- L'isolement du chercheur de l'équipe RCM TSAN est tout relatif : via des projets de recherche et au sein du thème de recherche (TR) INSPIRE, il est déjà en relation avec d'autres chercheurs de l'institut ; il travaille avec une ingénieure de recherche en CDD ; il est en relation scientifique avec l'ENS Cachan, et avec le LAMIH à Valenciennes.
- Le rattachement de TSAN à TSCF ne constitue, à notre point de vue, ni un projet scientifique nouveau pour l'une et l'autre des équipes de TSAN, ni un projet opérationnel pour les activités d'essais et l'appui aux politiques publiques.
- La fermeture administrative de TSAN et son rattachement à TSCF ressemble à un trompe l'œil administratif. En effet, d'après l'expérience passée (LERMI Aix/Montpellier) la gestion déléguée à Antony qui est prévue ne pourrait se dérouler correctement que si TSAN est gérée de façon analogue à une UR.

La faiblesse de stratégie scientifique et d'activités dans ce dossier est évidente, qui se limite à un diagnostic et à une mesure administrative à court-terme. Le manque de moyens délégué à l'établissement, déploré à juste titre par la direction générale, ne justifie pas à notre point de vue le mauvais état de préparation, en termes d'élaboration stratégique, de ce projet de décision.

- Nous relevons que le projet n'a pas été soumis à la Commission Spécialisée (CS) Ecotechnologies, malgré l'avis exprimé par le CST et les CS de travailler en relation plus étroite sur les questions scientifiques précises.
- Nous relevons que l'avancement de la convention cadre de l'Irstea avec le MAAF n'est pas connu des personnels. Et pourtant, le ministère a suggéré de distinguer dans cette convention ce qui relève de la production de connaissances et ce qui relève d'une quasi-délégation de service public, notamment pour le Bureau de la Santé et Sécurité au Travail. Qu'en est-il et quelles perspectives de financement cette suggestion du MAAF ouvre-t-elle ?
- Nous constatons que l'établissement Irstea s'est investi fortement dans la discussion avec nombre d'acteurs des agroéquipements dans le cadre de la mission confiée au PDG Jean-Marc Bournigal. Nous avons l'impression, d'après l'état du dossier, que la recherche de solutions d'évolution pour TSAN n'a pas bénéficié du même niveau d'investissement.

- Nous nous demandons ce qui est prévu pour le doctorant recruté il y a moins d'un an, alors que l'on demande à son encadrant responsable de l'équipe RCM de faire mutation, et ce qui est prévu pour l'ingénieure de recherche qui travaille en CDD dans cette équipe depuis 4 ans.

Les agents des deux équipes (RCM et PRT PSA2) de TSAN concernés étaient prêts à "jouer le jeu" de la réflexion et de l'évolution. Mais ils se sont vu imposer une solution inacceptable au cours de l'été avec un horizon d'application (1<sup>er</sup> janvier 2015) que la direction a absolument refusé d'infléchir.

Il apparaît beaucoup plus simple de conserver l'unité administrative TSAN sur deux ans au moins, la meilleure cohérence étant assurée en s'alignant sur la durée d'un référentiel pluriannuel d'objectifs qui programme les activités de recherche sur 4 ans.

Nous demandons aux membres de ce CST de **se prononcer contre la mesure, à notre sens inutile et paradoxale, qui consiste à fermer TSAN au 1er janvier 2015 tout en conservant son activité à Antony pendant une période d'au moins deux ans.**

Pour information : au groupement d'Antony, la signature de la pétition contre la fermeture de TSAN au premier janvier a recueilli une participation massive de 72% du personnel!

### **Au-delà du cas TSAN : l'avenir des TRs ?**

La direction générale motive le rattachement de TSAN à TSCF pour des raisons "scientifiques": mais à Irstea, l'animation scientifique inter-sites est en principe réalisée dans les TRs ; l'évaluation scientifique des collectifs d'Irstea s'est faite par TR

Nous nous interrogeons donc, au-delà du cas de TSAN, sur l'avenir même de l'institut.

Quel est l'avenir de la construction scientifique par les TRs à Irstea ? Comment seront-ils articulés avec les schémas de centre, préparatoires de futurs contrats de site ? Comment l'établissement Irstea pourrait-il exister à l'avenir, en tant qu'organisation de recherche, si cette organisation en TR devait disparaître ?